

VILLE intelligente

Magazine de la Smart City, de l'écosystème numérique et de la e-Santé

LA SMART CITY

INNOVATION

VILLES ET TERRITOIRES

VISION CITOYENNE

TRIBUNES

WEB TV

ACCUEIL > LA SMART CITY > ENERGIE



Flambée de l'électricité : c'est le moment de passer à l'éclairage LED

Rédigé par Yannick SOURISSEAU le Vendredi 25 Mars 2022 à 16:28 | Lu 689 fois

Après une légère accalmie en 2020 du fait de la baisse économique consécutive à la crise sanitaire, les tarifs de l'électricité sont repartis à la hausse depuis septembre dernier. Pour lutter contre cette flambée des prix et réduire la note, les collectivités et les entreprises font la chasse aux appareils énergivores. Changer son éclairage par des lampes à LED peut se révéler très économique, surtout quand les foyers lumineux sont nombreux.



Recevoir la Newsletter

Inscrivez-vous !



Dans les entrepôts logistique éclairés en permanence, le poste éclairage est important (Photo archive Adobe Stock)

Éclairage, machines-outils, chauffage, cuisson, froid, téléphone, transports, informatique, santé..., il paraît difficile, aujourd'hui, de se passer de l'électricité, tant elle est devenue indissociable de notre vie quotidienne. Indispensable au développement économique, social et industriel dans tous les pays du monde sa consommation ne cesse d'augmenter. En France, selon RTE (Réseau de Transport d'Électricité), la consommation d'électricité a triplé de 1973 à 2010, passant de 171 TWh à 471 TWh, pour ensuite se stabiliser aux alentours de 475 TWh. Si la consommation a flambé, les tarifs aussi et notamment depuis septembre dernier. Malgré l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz naturel à la concurrence, depuis le premier juillet 2007 pour les particuliers et depuis 1999 pour les entreprises grosses consommatrices et donc la présence de fournisseurs alternatifs, les tarifs n'ont cessé de grimper pour atteindre des prix records en ce printemps 2022.

Alors forcément les consommateurs, qu'ils soient particuliers, entreprises et même collectivités territoriales, cherchent à faire réduire leur consommation. Dans le secteur résidentiel, c'est le chauffage (27,6%) qui est le plus gourmand en énergie, suivi du froid et du lavage (18,5%), et du multimédia et de l'informatique (13,5%). L'éclairage ne représente que 5,6 %. Dans le tertiaire et l'industrie c'est à peu près équivalent (4%), sauf dans les immenses entrepôts logistiques, les usines, les centres commerciaux et les villes. Pour ces dernières, l'éclairage urbain représente un peu plus du tiers de la consommation d'électricité.

Les collectivités n'ont d'ailleurs pas attendu la flambée des prix pour réagir. Depuis plusieurs années elles font changer les lampes à sodium, très énergivores, par des luminaires à LED, solaires pour certains, voire connectés à des capteurs de présence ou un système de supervision afin de réduire l'intensité lumineuse, selon les usages.

Le poste étant moins importants dans certaines entreprises et chez les particuliers, le changement s'opère plus lentement. Et pourtant « ***l'éclairage représente la solution la plus directe à mettre en place pour économiser immédiatement l'énergie*** », explique Didier PETIT-BRISSON, CEO d'**EAS Solutions**, spécialiste des éclairages LED pour les professionnels.

Selon Didier PETIT-BRISSON, « ***le remplacement de luminaire énergivore d'un entrepôt ou d'une usine par de nouvelles solutions d'éclairage LED connectées, permet d'économiser entre 75 et 95 % sur les dépenses énergétiques correspondant au poste éclairage, avec en plus, une meilleure efficacité lumineuse et un confort visuel accru*** ». Idem pour les particuliers qui peuvent toujours remplacer leurs ampoules à incandescence, halogènes ou fluo compactes, par des ampoules LED lesquelles permettent de produire de la lumière avec une très faible tension (quelques volts) à un très bon rendement lumière/énergie et une durée 30 fois supérieure aux autres ampoules.

LA LOCATION, UNE SOLUTION ASTUCIEUSE POUR AMORTIR LE REMPLACEMENT

Les luminaires proposés EAS Solutions, réservés aux professionnels, sont entièrement paramétrables et modifiables une fois installés. « ***Doté d'intelligence embarquée avec des capteurs de mouvements et de luminosité, ils éclairent à bon escient,***

Je soutiens Ville Intelligente Mag

Je fais un don

Déductible à 66% (Art 200 du CGI)

AGENDA DE LA SMART CITY

◀ Mars 2022 ▶						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

UN ÉVÉNEMENT ?
PUBLIEZ-LE GRATUITEMENT

AGENDA **VILLE**
intelligente



07/03/2022 10:38

● **Les tables rondes de l'Inkub à Nevers ce 9 mars**

03/02/2022 15:17

● **Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : le Sénat lance une mission d'évaluation**

19/01/2022 10:47

● **Laurent Taupin, ex-ingénieur en chef Véhicule Autonome de Renault, rejoint l'opérateur de covoiturage Ecov**

29/11/2021 11:36

● **France Relance : le Gouvernement va soutenir les raccordements complexes à la fibre, à hauteur de 150 M€**

20/06/2021 18:05

● **Le cabinet Lazaregue Avocats rejoint la rédaction de Ville Intelligente Mag**



angers
connectez-vous

uniquement où cela est nécessaire », précise Didier PETIT-BRISSON. « **Si un luminaire fonctionne 90% du temps à 10% de sa puissance, on arrive à une consommation extrêmement basse, de l'ordre de 5W à 15W par luminaire** ». D'où une source d'économie importante pour les industriels, les PME et PMI, grands et petite magasins, zone de logistique ...

Autre avantage et non des moindres, la durée de vie d'un luminaire est de plus de 200.000 heures. Ce qui permet à EAS Solutions d'offrir des garanties commerciales allant de 5 à 10 ans. En 13 ans, l'entreprise a déjà permis à plus de 1000 clients d'économiser 395 millions de kWh et éviter le rejet dans l'atmosphère de 141 410 tonnes de CO₂. Un score non négligeable, même si le poste éclairage n'est pas le plus important pour la plupart des entreprises. Hormis pour les entrepôts de stockage, éclairés en permanence.

Pour aller plus loin et permettre aux entreprises d'anticiper leur « relamping », souvent très coûteux, EAS Solutions propose une solution locative avec option d'achat sur 60 mois. A titre d'exemple, pour un entrepôt logistique de 40 000 m², équipé de 542 luminaires Sodium 460 W, le coût de remplacement par autant de luminaires intelligents à LED de 147 W, s'élèvera à 287 000 euros HT. Cette installation entraînera, au coût actuel de l'électricité une économie 270.345 € par an, ce qui permettra de l'amortir en 13 ans.

Avec l'offre locative sur 60 mois appelée « Solution Lumière Nouvelle Génération », les mensualités vont s'élever à 5.370,73 € HT pour l'entreprise, ce qui entraînera une économie nette de 17.158, 27€ HT par mois sur la consommation. En fin de contrat, avec une mensualité supplémentaire, l'entreprise deviendra propriétaire de l'éclairage (encore garanti 5 ans). Sur 10 ans, l'économie globale réalisée (économies d'énergie et de maintenance) sera de 2.440.880 € HT. Un amortissement beaucoup plus rapide, d'autant que ce système d'éclairage est garanti 10 ans.

MOTS CLÉS : entreprises, éclairage, économie, électricité, énergie

YANNICK SOURISSEAU



- Web journaliste et rédacteur en chef de Ville Intelligente Mag - Formateur journalisme en ligne... [En savoir plus sur cet auteur](#)



DANS LA MÊME RUBRIQUE :



Lundi 28 Février 2022 - 21:22



Jeudi 13 Janvier 2022 - 16:28



Tweets by villeintelmag

Suivez-nous



Tours Métropole chauffe les habitants à l'énergie verte et locale

La ferme solaire de Marcoussis, un pas vers l'indépendance énergétique de l'Île-de-France

Energie | Mobilité | Habitat | Aménagement | Environnement | e-Santé | Règlementation | Consommation | Société

Je soutiens Ville Intelligente Mag

J'ADHERE

au Club de l'Arche 2.0

Je soutiens Ville Intelligente Mag

JE FAIS UN DON

Défiscalisation 66%

Powered by Club de l'Arche (France)
Agrément CPPAP N° 0626 Z 93927
Plan du site |  Syndication